



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada



Conseils pratiques

Inondations

Que faire avant
et après ?



Canada

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Avant une inondation	2
Après une inondation	4
Premières étapes de nettoyage	6
Objets de famille et antiquités endommagés par l'eau	8
À jeter ou à garder?	11
Avant de réintégrer votre domicile	12
Renseignements supplémentaires	14

REMERCIEMENTS

La présente publication a été conçue par le **Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile** du gouvernement du Canada et la **Société canadienne d'hypothèques et de logement**, en collaboration avec les **Archives nationales du Canada** et l'**Institut canadien de conservation**.

La version électronique de cette brochure est disponible au www.bpiepc.gc.ca sur Internet.

Cette publication est également offerte en médias substituts (cassettes audio, braille, gros caractères, disquettes d'ordinateur) via le système Info Touch. Composez le 1-800-788-8282 sur un téléphone à clavier ou par télécriteur (ATS).

This publication is also available in English.

ISBN : 0-662-86104-3

N° de catalogue : D82-34/2001-1F

© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux
Édition de juillet 2003.



Inondations



OUTRE LE TRISTE BILAN EN VIES HUMAINES ET EN SOUFFRANCE, LES DOMMAGES CAUSÉS PAR LES INONDATIONS COÛTENT AUX CONTRIBUABLES DU CANADA DES MILLIONS DE DOLLARS PAR ANNÉE.

Bien que les divers ordres de gouvernement s'appliquent à réduire les risques d'inondations, la sécurité personnelle repose d'abord et avant tout sur les épaules de l'individu. Il incombe à chacun et chacune d'entre nous de tout mettre en œuvre pour protéger les membres de notre famille et notre demeure. Vous aussi pouvez faire votre part pour réduire les dommages causés par les inondations; il suffit de planifier en conséquence et de prendre quelques sages précautions.

Il y a plus d'une façon de prévoir les dangers d'inondations qui menacent certaines régions, notamment :

- la surveillance de la crue des eaux à la suite de pluies abondantes;
- l'étude des conditions d'enneigement dans les bassins récepteurs des rivières;
- les observations et les prévisions météorologiques.

Les crues éclair ou soudaines, qui ne laissent que très peu de temps pour avertir la population, peuvent être causées par des tremblements de terre, des tsunamis ou raz de marée, des ouragans, de violentes tempêtes ou la rupture d'un barrage.

Dans toutes ces circonstances, les autorités locales du gouvernement s'efforceront de garder la population au courant de l'évolution de la situation, dans les régions les plus susceptibles d'être inondées. Des

bulletins d'information réguliers apporteront aux gens des précisions sur les mesures à prendre pour empêcher ou limiter un désastre. Au besoin, les autorités municipales ou provinciales/territoriales donneront des directives plus précises.



Avant une inondation

ÉLECTRICITÉ

S'il y a un risque imminent d'inondation, coupez complètement l'alimentation en électricité de votre demeure.

APPAREILS DE CHAUFFAGE

Il y a lieu de prendre des précautions spéciales pour protéger les appareils de chauffage à l'électricité, au gaz naturel ou au propane afin de réduire au minimum les dommages qu'ils pourraient subir. Si vous êtes averti du danger à temps, demandez des précisions sur la marche à suivre à votre fournisseur.

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES

Assurez-vous d'avoir une radio à piles qui fonctionne, ainsi que des piles de rechange, pour pouvoir suivre les directives diffusées par votre station de radio locale.



Préparez une trousse de survie regroupant nourriture, eau et fournitures médicales dans un contenant facile à transporter. Outre la radio à piles et les piles de rechange, votre trousse devrait également contenir les éléments suivants :

- une lampe de poche avec piles de rechange;
- des vêtements chauds, y compris des vêtements et des bottes d'extérieur imperméables;
- des couvertures;
- tous vos médicaments essentiels;
- les articles nécessaires aux soins des nourrissons;
- des articles de toilette;
- les pièces d'identité de chaque membre de votre ménage;
- les documents personnels importants pour votre famille et vous.

Montez vos meubles, appareils électriques et autres effets personnels aux étages supérieurs.

Placez en lieu sûr les substances toxiques, comme les pesticides et les insecticides, afin d'empêcher de polluer la zone inondée.

Enlevez les cuvettes des toilettes et bouchez les tuyaux d'écoulement ainsi que le drain de plancher du sous-sol au moyen de bouchons de bois.

Défaites le raccord des gouttières, si celui-ci est branché à l'égout de la maison.

Dans certains cas, on peut protéger les maisons à l'aide de sacs de sable ou de barrières en polyéthylène. Il faut toutefois s'assurer d'obtenir toute l'information requise auprès des responsables locaux des opérations d'urgence avant de procéder.

ÉVACUATION

Quittez votre demeure dès que les responsables locaux des opérations d'urgence vous avisent de le faire. Ignorer un tel avertissement pourrait compromettre la sécurité des membres de votre famille ou des équipes de secours qui pourraient être appelées à vous venir en aide.



Avant de partir, n'oubliez pas de prendre votre trousse de survie.

Empruntez les parcours indiqués par les responsables. Ne prenez pas de raccourcis; vous pourriez vous retrouver dans un endroit sans issue ou dangereux.

Prenez des dispositions pour vos animaux de compagnie.

Si vous avez suffisamment de temps, laissez une note précisant le moment de votre départ et votre destination. Si possible, laissez ce message dans la boîte à lettres.

S'il vous a fallu évacuer votre demeure, inscrivez-vous auprès du service aux sinistrés de l'abri de secours dans lequel vous êtes, de manière à ce que l'on puisse vous rejoindre et vous aider à retrouver parents et amis.

Évitez de conduire sur une route inondée; vous risqueriez d'être emporté par le courant. Par contre, si vous êtes pris dans un secteur inondé où l'eau monte rapidement et que votre voiture tombe en panne, abandonnez-la et voyez à votre propre sécurité et à celle de vos passagers.

Après une inondation

À LA SUITE D'UNE INONDATION, IL EST IMPORTANT DE REMETTRE VOTRE FOYER EN BON ÉTAT LE PLUS TÔT POSSIBLE, AFIN DE PROTÉGER VOTRE SANTÉ ET D'ÉVITER QUE VOTRE MAISON ET SON CONTENU NE SUBISSENT D'AUTRES DOMMAGES.



La liste de contrôle pratique ci-dessous a été préparée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement, pour vous aider à organiser vos activités de nettoyage. L'information qu'elle contient ne constitue qu'une simple liste de conseils, et non de directives

précises émises par les autorités.

Avant de commencer

Faites preuve de prudence avant de rentrer dans votre demeure. Prenez garde aux chocs électriques; lorsqu'il y a une accumulation d'eau de plus de cinq centimètres (deux pouces) au sol, portez des bottes de caoutchouc.

ÉLECTRICITÉ

Évitez que les rallonges électriques n'entrent en contact avec l'eau. Dans les zones inondées, coupez immédiatement le courant au panneau de distribution électrique, si ce n'est déjà fait.

S'il y a de l'eau près ou autour du panneau de distribution, tenez-vous sur une planche sèche et coupez le courant à l'aide d'un bâton de bois sec.

Si vous avez besoin d'aide, faites appel à la compagnie d'électricité.

STRUCTURE

Assurez-vous de l'intégrité structurale de la demeure. Portez attention à tout affaissement ou fléchissement des murs ou des planchers. Attention aux trous dans le plancher, à la vitre cassée et aux autres débris dangereux.

EAU

Les eaux de crue peuvent être fortement contaminées par des eaux d'égout et d'autres matières polluantes, et représenter un risque sérieux pour la santé. Si, en raison de son goût, de sa couleur ou de son odeur, vous soupçonnez que votre eau potable a été contaminée, purifiez-la en la faisant bouillir pendant au moins 10 minutes ou en y ajoutant des comprimés de purification de l'eau. Si vous choisissez de chlorer votre eau, versez une goutte de produit à blanchir au chlore non parfumé pour chaque litre d'eau, ou trois gouttes par litre d'eau trouble, et laissez l'eau reposer pendant au moins 30 minutes avant de la consommer.

Les articles ménagers qui ont été endommagés par l'inondation devront être mis dans des sacs étiquetés et jetés conformément aux règlements en vigueur dans votre localité.

MATÉRIEL

Rassemblez l'équipement et le matériel dont vous aurez besoin, entre autres :

- gants, masques et autre matériel de protection;
- seaux, vadrouilles à laver, racloir de caoutchouc (squeegee) et sacs à ordures en plastique;
- produit de blanchiment au chlore et liquide à laver la vaisselle sans ammoniac (N.B. *Ne jamais* mélanger d'agent de blanchiment à de l'ammoniac, car les vapeurs qui s'en dégagent sont toxiques.);
- grands bacs pour faire tremper la literie et les vêtements, et cordes à linge pour les faire sécher.



Il vous faudra peut-être aussi louer des rallonges électriques, des pompes submersibles, un aspirateur industriel de liquides et de poussières, un détecteur de monoxyde de carbone ainsi que des déshumidificateurs, des ventilateurs ou des appareils de chauffage.

N'oubliez pas de placer au congélateur tous les documents importants qui ont été endommagés jusqu'à ce que vous en ayez besoin.

Si possible, documentez les dommages causés par l'inondation avec un appareil photo ou une caméra vidéo. Communiquez sans tarder, à votre agent d'assurances et à votre municipalité, le montant des dommages à votre propriété.

Premières étapes de nettoyage

DÉGÂTS CAUSÉS PAR L'EAU

Versez sans tarder environ deux litres de produit de blanchiment au chlore dans l'eau stagnante.



Ne réaménagez pas dans une maison où il y a encore de l'eau stagnante.

L'eau de votre demeure inondée devrait être évacuée lentement. Faites-le par étapes, soit environ le tiers du volume d'eau par jour.

Si le sol est toujours saturé et que l'on enlève l'eau trop rapidement, les murs ou le plancher pourraient s'effondrer ou s'affaisser. Enlevez l'eau stagnante à l'aide de pompes ou de seaux, puis passez l'aspirateur industriel eaux et poussières pour absorber le reste. Pour savoir comment désinfecter et remettre en état les puits et les réservoirs citernes, veuillez communiquer avec les services de santé de votre localité ou l'organisation de gestion des urgences de votre province ou territoire.

CHAUFFAGE

Ne mettez pas le chauffage à plus de quatre degrés Celsius (environ 40 degrés Fahrenheit) avant d'avoir retiré toute l'eau de votre maison.

Si vous utilisez des pompes ou des appareils de chauffage au gaz, au kérosène ou au propane, achetez et installez un détecteur de monoxyde de carbone. Lorsque ces appareils à combustion sont mal réglés ou mal ventilés, il s'en dégage parfois d'importantes quantités de monoxyde de carbone, un gaz mortel.



SALETÉ ET DÉBRIS

Videz la maison de tous matériaux et débris sales et trempés. Arrachez les panneaux de gypse, les panneaux de bois et l'isolant des murs jusqu'à un minimum de 500 millimètres (20 pouces) au-dessus du plus haut point atteint par l'eau. Enlevez les restants de boue et de terre, et jetez meubles, appareils ménagers, vêtements et/ou literie mouillés et sales.

Décollez la saleté des murs et des meubles en bois à l'aide d'un jet d'eau puissant, puis rincez à plusieurs reprises.

Nettoyez et désinfectez au chlore et essayez toutes les surfaces et structures, en vous assurant de créer un bon courant d'air pour évacuer les vapeurs. Rincez à nouveau. Portez un respirateur au charbon (que l'on peut se procurer dans tous les grands magasins d'équipement de sécurité ou dans les quincailleries) lorsque vous utilisez des produits de blanchiment au chlore dans un endroit mal aéré.

Essayez les surfaces qui n'ont pas été directement touchées par l'inondation avec une solution composée d'une part de produit au chlore et de quatre parts d'eau froide ou tiède, à laquelle vous aurez ajouté une petite quantité de liquide à vaisselle sans ammoniaque. Rincez.

STRUCTURES

Aérez ou déshumidifiez la maison jusqu'à ce que tout soit sec à l'intérieur. Collez fermement une pellicule transparente qui sert à emballer les aliments sur les articles recouverts de tissus. Si ces derniers sont toujours humides à l'intérieur, la partie couverte par la pellicule deviendra plus foncée que les parties environnantes. Faites sécher jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de traces d'humidité.

Rincez puis nettoyez tous les planchers dès que possible. Remplacez les revêtements de sol que les eaux de crue ou les eaux usées ont pénétré profondément.

Nettoyez toutes les cavités à l'intérieur des murs et des planchers avec une solution d'eau, de produit au chlore et de liquide à vaisselle sans ammoniaque, puis asséchez à fond.

Vérifiez régulièrement s'il subsiste de la moisissure et éliminez-la avec un agent de blanchiment au chlore. La moisissure peut provoquer de sérieux problèmes de santé.

RECOUVERMENTS DE SOL

Il faut assécher les tapis et les moquettes dans les deux premiers jours. Pour les grandes surfaces, faites appel aux services d'un spécialiste. Jetez immédiatement tous les tapis qui ont été souillés par des eaux usées.

Objets de famille et antiquités endommagés par l'eau

Recommandations générales



AGISSEZ
RAPIDEMENT
POUR
PRÉVENIR
L'AGGRAVATION
DES DOM-
MAGES. LES
OBJETS MOUILLÉS

S'ALOURDISSENT ET

DEVIENNENT PLUS FRAGILES; ILS DOIVENT DONC ÊTRE SOLIDEMENT SOUTENUS LORS DE LA MANIPULATION, DU SÉCHAGE OU DE LA CONGÉLATION. LES OBJETS DOIVENT ÊTRE PLACÉS DANS UN ENDROIT FRAIS ET SEC. LES LIVRES, LES DOCUMENTS ET LES TEXTILES PEUVENT ÊTRE CONGELÉS JUSQU'À CE QU'ILS PUISSENT SUBIR LE TRAITEMENT NÉCESSAIRE. CONSULTEZ UN RESTAURATEUR AVANT D'ESSAYER DE RÉPARER VOS OBJETS. SI CERTAINS DE VOS OBJETS ONT ÉTÉ CONTAMINÉS PAR DES EAUX USÉES, PRENEZ LES PRÉCAUTIONS SANITAIRES APPROPRIÉES (PAGE 9).

SALETÉ

Les objets souillés qui sont saturés d'eau peuvent être rincés à l'eau claire à condition qu'ils puissent résister à ce traitement; cela ne s'applique pas au papier, aux objets fragiles, ni à ceux qui comportent des pièces amovibles, de la peinture soluble ou des adhésifs. Si les objets ne sont que légèrement humides, laissez sécher les souillures puis enlevez-les à la brosse ou à la main.

MOISSISSURE

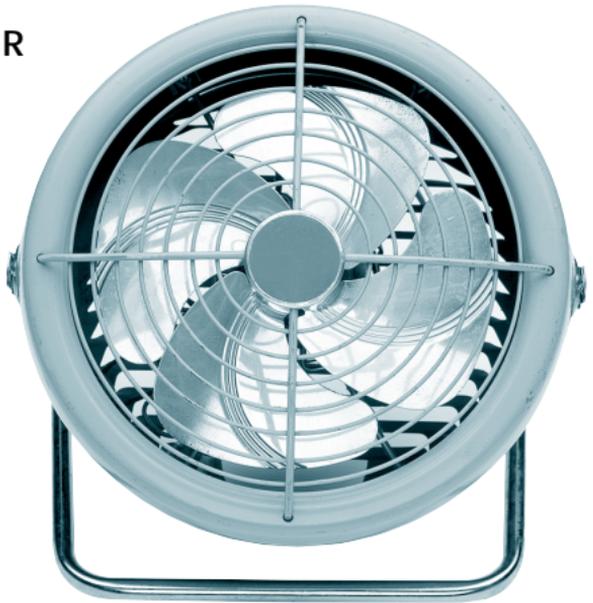
La moisissure pose un grave danger pour la santé; en présence de moisissure, il faut porter un masque et des gants jetables. Pour limiter la formation de moisissure, transportez les objets, dans les 48 heures, dans un endroit frais et sec et installez des ventilateurs. Autrement, vous pouvez congeler les textiles, les fourrures, le papier et les livres. La moisissure humide s'étend si on l'essuie; laissez-la sécher puis enlevez-la dehors, à l'aide d'une brosse. Les matériaux que l'alcool n'endommage pas peuvent être vaporisés avec de l'Isopropanol (alcool à friction), ce qui détruira les spores de moisissure.

CONGÉLATION

La congélation peut temporairement interrompre l'aggravation des dommages. Elle convient aux livres, aux documents sur papier, aux fourrures et aux textiles. Épongez délicatement le surplus d'eau des fourrures et des textiles (ne pas tordre) à l'aide de matériaux absorbants (serviettes, papier essuie-tout, etc.); installez toujours les objets sur de bons supports. Placez vos objets dans des sacs de plastique individuels, ou séparez-les par du papier ciré pour éviter qu'ils ne collent ensemble, une fois congelés.

SÉCHAGE À L'AIR

La plupart des objets peuvent être séchés à l'air. Placez-les dans un endroit frais et sec, et installez des ventilateurs. Si le séchage se fait à l'extérieur, ne placez pas les objets en plein soleil.



CONSEILS ET PRÉCAUTIONS CONCERNANT CERTAINS ARTICLES

Fourrures : épongez délicatement le surplus d'eau avec des serviettes. Faites sécher à l'air ou congelez.

Textiles : rincez jusqu'à ce que l'eau de rinçage soit claire. Faites sécher à l'air, ensachez ou congelez.

Meubles capitonnés : enlevez les coussins et faites-les sécher séparément. N'enlevez pas le tissu d'ameublement. Placez les meubles sur des blocs et installez des ventilateurs en dessous.

Meubles en bois : retirez les tiroirs et ouvrez les battants. Faites sécher lentement pour éviter le fendillement du bois.

Livres : ne comprimez pas un livre. Distribuez-en les pages en éventail et faites-le sécher à l'air au moyen de ventilateurs, ou congelez-le.

Articles encadrés : retirez les articles de leur cadre et faites-les sécher à l'air.

Papier brillant ou lustré : ne laissez pas sécher pour éviter que les pages ne collent les unes aux autres. Congelez immédiatement.

Toiles ou tableaux : n'enlevez pas les toiles des châssis auxquels elles sont fixées. Ne congelez pas.

Photographies contemporaines, négatifs et diapositives : retirez-les de leurs montures ou enveloppes en plastique et faites-les sécher à l'air. Ne tentez pas de séparer les articles collés les uns aux autres ou à leurs montures.



À jeter ou à garder?

JETEZ ET REMPLACEZ TOUS MATÉRIAUX ISOLANTS ET AUTRES ARTICLES TREMPÉS, Y COMPRIS LES MEUBLES EN PANNEAU DE PARTICULES, LES MATELAS, LES SOMMIERS À RESSORTS, LES JOUETS REMBOURRÉS, LES OREILLERS AINSI QUE TOUS LES TISSUS DE RECOUVREMENT DES MEUBLES, LE REMBOURRAGE ET LES COUSSINS.

Il est souvent possible de récupérer la charpente des meubles de qualité. Il faut d'abord la nettoyer, la désinfecter et la rincer. Ensuite, il faut la faire sécher par ventilation, à l'écart de la lumière directe du soleil ou d'une source de chaleur, afin d'éviter qu'elle ne gauchisse ou ne se fende en séchant trop rapidement.



Ôtez le plus gros de la saleté qui recouvre les vêtements lavables et rincez-les à fond. Puis, lavez le linge à plusieurs reprises dans de l'eau froide à laquelle vous aurez ajouté une tasse d'agent de blanchiment au chlore par brassée. Finalement, faites sécher le linge propre rapidement.

Demandez à votre avocat s'il vous faut préserver comme tels les documents endommagés par l'inondation ou seulement l'information qu'ils contiennent.

Il faudra également vider la cour des débris et des ordures qui présentent un environnement favorable à la reproduction de microbes et au développement de moisissure.

Tenez les enfants éloignés des endroits contaminés pendant les activités de nettoyage.

Avant de réintégrer votre domicile

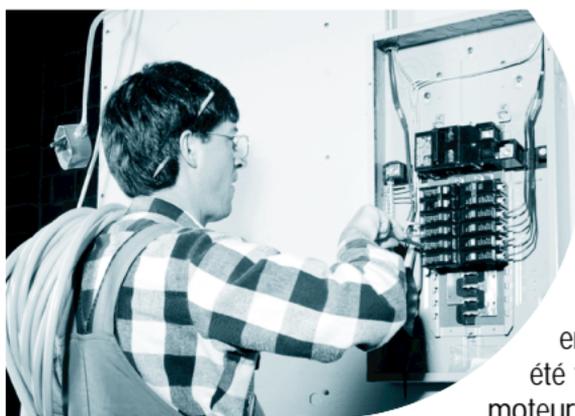
UNE FOIS QUE LES EAUX DE CRUE SE SERONT RETIRÉES ET AVANT DE POUVOIR RETOURNER HABITER CHEZ VOUS, IL EST IMPORTANT DE RESPECTER LES CONSIGNES SUIVANTES :

- Faites inspecter la source d'approvisionnement habituelle en eau potable et obtenez une déclaration officielle spécifiant que l'eau peut être consommée sans danger.
- Nettoyez, désinfectez à fond et asséchez les surfaces de chaque pièce contaminée par l'inondation.
- Lavez et désinfectez complètement la vaisselle et les ustensiles contaminés avec de l'eau bouillante ou au moyen d'une solution stérilisante d'environ une part d'agent de blanchiment au chlore et de quatre parts d'eau, puis rincez tout à fond.
- Assurez-vous que les installations sanitaires sont adéquates. (Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le service de santé de votre localité.)



SYSTÈMES ET APPAREILS DE CHAUFFAGE

N'utilisez pas les appareils électriques, les prises de courant, les boîtes à fusibles, les interrupteurs ou les panneaux de distribution qui ont été inondés, avant d'avoir tout fait vérifier par votre compagnie d'électricité.



Si vous avez un système de chauffage au bois, au gaz ou à l'électricité, faites-le soigneusement vérifier par un technicien qualifié avant de le remettre en marche. S'ils ont été trempés, remplacez le moteur du ventilateur, les interrupteurs et les commandes

de l'appareil de chauffage. Nettoyez ou remplacez les conduits d'alimentation en air chaud et les gaines de reprise d'air des systèmes de chauffage à air pulsé qui ont été inondés.

S'ils ont été mouillés, remplacez les filtres et l'isolant à l'intérieur des appareils de chauffage, des chauffe-eau, des réfrigérateurs et des congélateurs. Notez qu'il est parfois moins dispendieux de remplacer ces appareils.

DRAINS DE PLANCHER

Rincez à grande eau et désinfectez les drains de plancher et les pompes de puisard avec un agent de blanchiment au chlore non dilué. Frottez-les pour enlever la saleté grasseuse et la crasse. Nettoyez ou remplacez les drains de fondation à l'extérieur, s'ils sont obstrués. Au besoin, ayez recours aux conseils ou aux services d'un professionnel.

NOURRITURE

Tous les aliments suivants qui ont été exposés aux eaux de crue doivent être jetés :

- le contenu de votre congélateur ou réfrigérateur;
- toutes les viandes;
- tous les fruits et les légumes frais;
- tous les aliments en boîte;
- toutes les boissons en bouteille et les produits en pots, y compris les conserves maison, puisqu'il est impossible de désinfecter comme il faut le joint d'étanchéité des pots et le goulot des bouteilles;
- tous les médicaments, les produits de beauté et autres articles de toilette.



Lavez et désinfectez à fond toutes les conserves alimentaires qui n'ont pas été endommagées. Par contre, il faut jeter toute boîte de conserve bosselée ou susceptible d'avoir été contaminée par l'infiltration d'eau.

(UN RAPPEL : De la moisissure se formera sur tous les objets qui resteront mouillés assez longtemps; et cette moisissure peut rendre les gens très malades. Asséchez tout, le plus rapidement possible, pour vous éviter d'éventuels problèmes de santé.)

Renseignements supplémentaires

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le nettoyage de votre demeure après une inondation, de même que sur les projets de réfection et de rénovation, veuillez communiquer avec le :

Centre canadien de documentation sur l'habitation Société canadienne d'hypothèques et de logement

700, chemin Montréal

Ottawa, Canada

K1A 0P7

Téléphone : (613) 748-2367

Sans frais : 1-800-668-2642

Télécopieur : 1-800-245-9274

Courriel : chic@cmhc-schl.gc.ca

Internet : www.cmhc-schl.gc.ca

Institut canadien de conservation

1030, chemin Innes

Ottawa, Canada

K1A 0M5

Téléphone : (613) 998-3721

Télécopieur : (613) 998-4721

Internet : www.pch.gc.ca/cci-icc

Pour obtenir des renseignements généraux ou pour commander nos brochures de conseils pratiques, veuillez contacter :

Le Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile

Direction des Affaires publiques

122, rue Bank, 2^e étage

Ottawa, Canada

K1A 0W6

Téléphone : (613) 944-4875

Sans frais : 1-800-830-3118

Télécopieur : (613) 998-9589

Courriel : communications@bpiepc.gc.ca

Internet : www.bpiepc.gc.ca

Veuillez communiquer avec **l'organisation de gestion des urgences** de votre province ou territoire pour obtenir de l'information régionale ou locale sur la protection civile :

Terre-Neuve et Labrador

Organisation des mesures d'urgence

Téléphone : (709) 729-3703

Télécopieur : (709) 729-3857

Île-du-Prince-Édouard

Organisation des mesures d'urgence

Téléphone : (902) 888-8050

Télécopieur : (902) 888-8054

Nouvelle-Écosse

Organisation des mesures d'urgence

Téléphone : (902) 424-5620

Télécopieur : (902) 424-5376

Nouveau-Brunswick

Organisation des mesures d'urgence

Téléphone : (506) 453-2133

Sans frais : 1-800-561-4034

Télécopieur : (506) 453-5513

Québec

Direction générale de la sécurité civile et
de la sécurité incendie

Téléphone : (418) 646-7950

Télécopieur : (418) 646-5427

Ligne d'urgence sans frais : 1-866-776-8345

Ligne d'urgence: (418) 643-3256

Ou l'un des bureaux régionaux suivants :

- Bas-Saint-Laurent – Gaspésie –
Îles-de-la-Madeleine : (418) 727-3589
- Saguenay – Lac-St-Jean – Côte-Nord : (418) 695-7872
- Capitale Nationale – Chaudière –
Appalaches – Nunavik : (418) 643-3244
- Mauricie – Centre-du-Québec : (819) 371-6703
- Montréal – Laval – Laurentides –
Lanaudière : (514) 873-1300
- Montérégie – Estrie : (514) 873-1324
- Outaouais – Abitibi – Témiscamingue –
Nord-du-Québec : (819) 772-3737

Ontario

Gestion d'urgence Ontario

Téléphone : (416) 212-3468

Télécopieur : (416) 212-3498

Manitoba

Organisation des mesures d'urgence

Téléphone : (204) 945-4772

Sans frais : 1-888-826-8298

Télécopieur : (204) 945-4620

Saskatchewan

Planification d'urgence de la Saskatchewan

Téléphone : (306) 787-9563

Télécopieur : (306) 787-1694

Alberta

Gestion des urgences de l'Alberta

Téléphone : (780) 422-9000

Sans frais en Alberta au 310-0000-780-422-9000

Télécopieur : (780) 422-1549

Colombie-Britannique

Programme provincial de planification d'urgence

Téléphone : (250) 952-4913

Télécopieur : (250) 952-4888

Territoires du Nord-Ouest

Organisation des mesures d'urgence

Téléphone : (867) 873-7785

Télécopieur : (867) 873-8193

Yukon

Organisation des mesures d'urgence

Téléphone : (867) 667-5220

Télécopieur : (867) 393-6266

Nunavut

Gestion des urgences du Nunavut

Téléphone : (867) 975-5300

Télécopieur : (867) 979-4221

Vers un Canada plus sûr et plus sécuritaire

Le Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile (BPIEPC), un organisme du ministère de la Défense nationale, est responsable de la planification d'urgence et de la continuité des opérations du gouvernement du Canada.

Grâce à ses programmes et à divers documents d'information, le BPIEPC améliore la capacité de gestion des risques des individus, des communautés, des entreprises et des gouvernements, dans leurs environnements matériels et cybernétiques.

www.bpiepc.gc.ca

SAUVE GARDE

Sauve Garde est un programme de partenariat national qui vise à sensibiliser le public à l'égard de la protection civile au Canada.

Autres brochures de conseils pratiques dans cette série :

- En forêt
- La conduite en hiver – Comment se préparer
- Ondes de tempête
- Pannes de courant en hiver
- Prévoir l'imprévu
- Se préparer, non s'inquiéter
- Survivre à un fort tremblement de terre
- Violentes tempêtes